

correspondantes figurent à l'appendice A pour l'exercice 1966-1967.

Pour se procurer des fonds auprès des corporations canadiennes, le Conseil a retenu les services d'experts-conseils. On nous a dit que les administrateurs n'y voient ni motif ni vrai profit qui pourraient justifier leur contribution aux études urbaines de base. Ils considèrent que ce travail est suffisamment subventionné par les taxes qu'ils paient déjà eux-mêmes. Les opinions recueillies en 1967 à ce sujet figurent à l'appendice B.

En 1967, nous avons fait faire une enquête sur les dépenses consacrées par le Canada aux recherches urbaines et régionales telles que nous l'entendons. Le Bureau fédéral de la Statistique nous a apporté dans ce travail sa précieuse collaboration. Les conclusions concernant l'année financière 1966-1967, dernière année où l'on nous a fourni des données, sont énumérées dans l'Appendice C. Nos efforts ont surtout porté sur des problèmes locaux à court terme et isolés. La somme des dépenses se répartit de la façon suivante: dépenses fédérales, 18,3 p. 100; dépenses provinciales 45,5 p. 100; municipalités et organismes régionaux, 36,2 p. 100.

Il appartient au Comité de juger de la convenance du taux des dépenses consacrées aux recherches urbaines et régionales d'après les critères suivants:

Premier critère: les crédits accordés à la recherche ne constituent qu'une fraction de l'investissement urbain. Au Canada, on attribue à l'urbanisme des crédits d'environ 10 milliards par année; de cette somme, 3 milliards sont consacrés à l'habitation dont un milliard provient du plan d'habitation fédéral. Ainsi, pour chaque dollar alloué à la construction et à l'équipement, on dépense moins de un cent pour l'analyse des problèmes urbains ou par chaque dix dollars investis par le Gouvernement canadien dans le logement, à peine plus de un cent va à la recherche urbaine et régionale.

Deuxième critère: la recherche urbaine comparée aux autres recherches. D'après le quatrième rapport annuel du Conseil des sciences, publié en 1968, le Canada a dépensé près de 525 millions de dollars pour la Recherche et le Développement; de ce montant, environ 25 millions ont été accordés aux sciences humaines. Donc, dans ce pays très urbanisé qui continue de s'urbaniser à un rythme accéléré, on consacre tout au plus, sur 100 dollars alloués à la recherche, \$4,75 aux sciences humaines dont à peine \$1,90 est alloué à la solution des problèmes urbains.

Troisième critère: techniques urbaines provenant des autres pays. Personne ne pourra

contester que les problèmes rattachés à la création et à l'administration des agglomérations urbaines canadiennes, pas plus que ceux des autres branches du savoir, ne peuvent être résolus par l'apport de connaissances déjà assimilées qui seraient fournies par l'étranger; au contraire, il est évident que ce sont précisément les problèmes envisagés par des groupes humains différents évoluant dans un milieu physique qui leur est propre qui exigent au plus haut degré une recherche sur place pour être résolus.

Quatrième critère: nombre de Canadiens compétents dans ce domaine. Jusqu'à tout récemment, ce critère limitait beaucoup la somme de travail que l'on pouvait accomplir, mais le personnel spécialisé augmente rapidement, et le nombre des étudiants au niveau supérieur s'accroît également. Les études des problèmes urbains et régionaux suscitent dans cette discipline un intérêt qui va croissant, comme le fait remarquer l'Appendice D.

Cinquième critère: crédits de recherche nécessaires à l'obtention de résultats probants. La complexité et la corrélation des problèmes urbains, d'où la gamme étendue de talents nécessaires à leur compréhension, exigent, pour les aborder avec profit, que le minimum de crédits accordés à la recherche soit d'autant plus substantiel. Nos subsides, au montant habituel de seulement 8,000 dollars chacun vu nos crédits restreints, ont aidé au financement d'un nombre de projets de recherche de plus en plus grand; nous avons également appuyé d'autres chercheurs en les recommandant à d'autres organismes lorsque nous n'étions pas en mesure de leur accorder des subsides, et en polarisant l'activité de recherche individuelle sur des thèmes importants. Nous corroborons l'opinion du Conseil des sciences, exprimée dans son quatrième rapport annuel, que seul un programme de recherche diversifié permettra l'avènement de quelque changement notable que ce soit dans le milieu urbain au Canada.

[Traduction]

Chacun de ces cinq critères contribue à nous persuader que l'effort de recherche urbaine et régionale devrait, dans les années à venir, doubler ou tripler, soit passer de moins de \$10 millions provenant de différentes sources à environ \$25 millions par année. Seul un tel accroissement nous permettra, en dépit des difficultés, d'atteindre les buts de l'urbanisation, et ceci, en tirant parti des chercheurs compétents qui se trouvent maintenant au Canada. D'après notre expérience, et à la suite d'enquêtes, il s'avère évident que le gouvernement canadien devra fournir la majeure partie des crédits nécessaires à la recherche urbaine fondamentale.

Ceux qui ont créé le Conseil canadien de recherches urbaines et régionales avaient en